



Recrutement MAÎTRE DE CONFERENCES EN DROIT PRIVE

Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille

Campus d'Issy-les-Moulineaux

CDI à plein temps à pourvoir le 1^{er} mars 2026

CONTEXTE & ENVIRONNEMENT

Etablissement pluridisciplinaire unique en France, l'**Université Catholique de Lille** est une fédération universitaire accueillant près de 40 000 étudiants et réunissant notamment 2 écoles d'ingénieurs (Junia Hauts-de-France et ICAM Lille), 2 écoles de commerce bénéficiaires de la triple accréditation « EQUIS, AACSB et AMBA » (EDHEC, IESEG), un ensemble hospitalo-universitaire développant 1 000 lits d'hôpitaux sur 3 sites, 850 lits et places en établissements médico-sociaux, une école de communication (ISTC) et un cœur facultaire appelé Institut Catholique de Lille (ICL). L'ICL est un établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) composé de 5 Facultés (Droit, Lettres et Sciences Humaines, Médecine et Maïeutique, Gestion, Economie et Sciences, Théologie) et de plusieurs écoles. L'activité de recherche développée au sein de l'Université fédère près de 800 enseignants-recherches, chercheurs et hospitalo-universitaires, 15 unités et instituts de recherche, 15 chaires de recherche, 2 UMR CNRS en cotutelle, 3 EA en cotutelle et 1 EA en propre (ETHICS – EA 7446).

La **Faculté de droit** constitue le pôle d'enseignement juridique de l'Institut Catholique de Lille. Elle accueille 3900 étudiants répartis sur deux campus à Lille et à Issy-les-Moulineaux. L'unité de recherche de la Faculté de Droit, rattachée à l'Ecole doctorale polytechnique des Hauts-de-France (EDPHF), est le **Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit** (C3RD). Il compte 53 enseignants-recherches et assistants doctorants et deux assistants de recherche. Les travaux du C3RD s'articulent autour de deux axes de recherche : les risques générés par le droit et l'encadrement des risques par le droit. Les activités scientifiques du C3RD portent sur cinq thématiques : le numérique et les technologies émergentes, l'éthique des organisations, la sécurité : approches critiques et globales, les vulnérabilités et la transformation des normativités.

PROFIL & COMPETENCES

Titulaire d'un doctorat en droit privé et sciences criminelles, le/la candidat(e) justifie d'une **expertise générale en droit privé et sciences criminelles** aussi bien dans ses activités de recherche que dans ses activités d'enseignement.

Le / la candidat(e) a manifesté(e), notamment par sa **production scientifique** ou ses expériences, ses compétences et son intérêt pour le droit privé et les sciences criminelles. Il / elle a une appétence pour réaliser des enseignements dans des matières variées, comme le droit civil (notamment le droit des personnes, le droit de la famille, le droit des contrats), le droit international privé, la procédure civile, le droit pénal ou encore le droit du travail. Il / elle a la capacité de développer des partenariats dans ces domaines avec le secteur privé et/ou des universités étrangères. Il / elle présente en outre un intérêt pour les approches transdisciplinaires.

Le / la candidat(e) a une **expérience sérieuse et variée dans l'enseignement supérieur**.

Le / la candidat(e) maîtrise le français et l'anglais. Il / elle a le sens du relationnel, une capacité à interagir, à communiquer et à travailler en équipe. Il / elle a le sens de l'engagement et des responsabilités. Il / elle est organisé(e), rigoureux(se), dynamique et fait preuve de réactivité. La disponibilité du / de la candidat (e) et son investissement dans l'institution universitaire qui le/la recrute comme enseignant(e)-chercheur(se) permanent(e) sont requis. Il est fréquent que les enseignants interviennent, soit qu'ils les organisent, soit qu'ils y assistent, dans la programmation d'événements facultaires qui ne sont pas directement liés à leur enseignement et à leur recherche (Journées portes ouvertes, immersions lycéennes, salons étudiants, conférences, joutes oratoires ou concours d'éloquence).

MISSIONS & CONDITIONS D'EMPLOI

Activités de recherche

Le/la Maître de conférences recruté(e) devra notamment :

- réaliser une production écrite de connaissances, prenant la forme d'articles publiés dans des revues scientifiques référencées à comité de lecture, de chapitres d'ouvrages et d'articles de vulgarisation ;
- participer aux activités et au développement du centre de recherche [C3RD], en lien avec l'Ecole doctorale polytechnique des Hauts-de-France ;
- prendre part à l'organisation des manifestations scientifiques du C3RD et être force de propositions ;
- participer aux réponses aux appels à projets du C3RD ;
- proposer et rédiger des demandes de subvention ;
- participer à des colloques nationaux et internationaux ;
- s'engager dans des réseaux nationaux et internationaux de recherche ;
- préparer, à moyen terme, l'habilitation à diriger des recherches (HDR) ;

Activités pédagogiques

Le/la Maître de conférences recruté(e) devra notamment :

- dispenser et coordonner des enseignements en formation initiale et en formation en alternance sur le campus de d'Issy- les-Moulineaux et éventuellement sur le campus de Lille
- remplir l'ensemble des obligations afférentes, telles que les corrections d'épreuves écrites et /ou orales, de contrôle continu et d'examen, la préparation des supports d'intervention et leur mise à disposition sur le centre de ressources pédagogiques ;
- assurer toutes autres charges liées à l'enseignement : direction de mémoires, suivi de l'étudiant, encadrement et organisation de projets effectués notamment par des étudiants ;
- mobiliser les outils d'innovation pédagogique mis en œuvre au sein de la Faculté de droit ;

- diriger, à terme, notamment, des formations.

Participation à la vie universitaire

Le/la Maître de conférences recruté(e) devra notamment :

- mener des projets académiques innovants ;
- participer au développement du projet ANR Prélude en cours de déploiement dans les différentes filières et années des formations proposées ;
- participer à la vie de la faculté de Droit : réunions, prospection, promotion et représentation de la faculté notamment.
- participer à la vie de l'Université Catholique de Lille : réunions transversales, assemblées générales, réunions d'équipe et autres journées au vert de réflexion sur le développement de l'entité.

Le/la Maître de conférences recruté(e) disposera d'un bureau, d'un ordinateur avec accès à internet et aux différentes ressources numériques de l'Université ainsi que l'accès aux différentes infrastructures de l'Université Catholique de Lille.

Le contrat du (de la) Maître de conférences sera soumis aux dispositions de la convention collective de l'Institut Catholique de Lille, notamment en ce qui concerne la durée légale du temps de travail, le lieu d'exercice de l'activité et la rémunération, ainsi que les dispositions liées au télétravail. La rémunération sera définie selon l'expérience et le profil du (de la) candidat(e) retenu(e), en concordance avec la grille salariale de l'Institut catholique de Lille (ICL), applicable aux Maîtres de conférences et Professeur(e)s des Universités catholiques.

*Les impératifs de la fonction nécessitent la présence sur site et peuvent engendrer des horaires variables.
(Possibilité de travailler en soirée et le week-end)*

CANDIDATURES

L'Institut Catholique de Lille respecte la charte européenne du chercheur et applique une procédure commune à l'ensemble de ses composantes.

Les dossiers de candidature doivent être adressés *dans un document PDF unique* à Aurélie Thieriet-Duquesne, Vice-Doyen de la Faculté de droit, Campus d'Issy-les-Moulineaux (aurelie.thieriet-duquesne@univ-catholille.fr), ainsi qu'en copie à Lucas Antoine, chargée de recrutement (lucas.antoine@univ-catholille.fr). Ils comporteront :

- un CV académique détaillé comprenant notamment une liste des publications ;
- une lettre de motivation ;
- le rapport de soutenance de thèse et le diplôme de doctorat ;
- au moins trois productions écrites, autres que la thèse, représentatives des qualités scientifiques et rédactionnelles du (de la) candidat(e) ;
- deux lettres de recommandation.

Date limite d'envoi des candidatures : **5 janvier 2026**

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront invité(e)s à prendre part à un entretien qui aura lieu au mois de février 2026. La date sera précisée ultérieurement. Au cours de cet entretien, ils pourront développer la présentation de leurs parcours et exposer leur motivation. Pour toute information complémentaire ou pour toute question relative à votre candidature, merci d'envoyer votre demande à aurelie.thieriet-duquesne@univ-catholille.fr.